

Intact Corporation financière annonce l'incidence des conditions hivernales rudes sur ses opérations canadiennes au premier trimestre de 2019

TORONTO, le 8 avril 2019 /CNW/ - Intact Corporation financière (TSX : IFC) a annoncé aujourd'hui que l'hiver rigoureux a entraîné des sinistres liés aux catastrophes¹ et des sinistres liés à des conditions météorologiques autres que des catastrophes¹ dont le coût net, avant impôt, est d'environ 165 millions de dollars plus élevé que prévu pour un premier trimestre (8 points sur le ratio combiné au Canada, ou 0,87 \$ par action après impôt).

Le coût des sinistres liés aux catastrophes, avant impôt et déduction faite de la réassurance, est d'approximativement 128 millions de dollars, soit 95 millions de dollars de plus que prévu selon les moyennes historiques pour un premier trimestre. Au total, 60 % des sinistres liés aux catastrophes se rapportaient à l'assurance des biens des particuliers; le reste concernait l'assurance des entreprises.

Le coût des sinistres liés aux conditions météorologiques autres que des catastrophes a dépassé d'environ 70 millions de dollars, avant impôt, ce qui était prévu selon les tendances saisonnières; 40 % de ce dépassement se rapportait à l'assurance des entreprises, un autre 40 % à l'assurance auto des particuliers, et le reste à l'assurance des biens des particuliers.

En assurance auto des particuliers, nous avons enregistré un niveau élevé de sinistres liés aux conditions météorologiques d'environ six points de ratio combiné, soit presque le double de la normale saisonnière pour un premier trimestre.

Ce trimestre a été marqué par d'abondantes chutes de neige, de la pluie verglaçante et des averses de pluie pendant que le sol était toujours couvert de neige et de glace, ce qui a causé plus de dommages matériels découlant d'infiltrations d'eau qu'à l'ordinaire et un nombre record d'effondrements de toitures, surtout dans l'est du Canada. La pluie verglaçante et le froid intense ont fait augmenter la fréquence des collisions d'automobiles.

« Nos équipes ont travaillé dur pour aider les clients à se remettre sur pied durant cet hiver particulièrement difficile, qui nous a encore une fois rappelé les répercussions que les fortes intempéries peuvent avoir sur nos activités. Ces événements maintiendront probablement les conditions de marché favorables actuelles. Avec notre équipe dévouée et nos assises solides dans tous nos secteurs d'activité, nous sommes en bonne position pour maintenir un excellent service et tirer parti des occasions sur le marché », a affirmé Louis Gagnon, président des opérations canadiennes.

¹ Pour obtenir la définition d'un sinistre lié à une catastrophe ou d'un sinistre lié à des conditions météorologiques autres que des catastrophes, veuillez consulter la section « Remarques importantes » à la page 2 de notre [rapport de gestion de l'exercice 2018](#).

À propos d'Intact Corporation financière

Intact Corporation financière (TSX : IFC) est le plus important fournisseur d'assurance incendie, accidents et risques divers (IARD) au Canada et l'un des principaux fournisseurs d'assurance spécialisée en Amérique du Nord, avec plus de 10 milliards de dollars de primes annuelles. La société compte environ 14 000 employés à temps plein et à temps partiel qui servent au-delà de 5 millions de particuliers, d'entreprises et de clients du secteur public, à partir de bureaux au Canada et aux États-Unis. Au Canada, Intact distribue ses produits d'assurance sous la marque Intact Assurance grâce à un vaste réseau de courtiers, notamment sa filiale en propriété exclusive, BrokerLink, et directement aux consommateurs par belairdirect. Aux États-Unis, OneBeacon Insurance Group, filiale en propriété exclusive, fournit des produits d'assurance spécialisée par l'entremise d'agences indépendantes, de courtiers, de grossistes et d'agences générales de gestion.

Énoncés prospectifs

Certains énoncés dans ce communiqué de presse constituent des énoncés prospectifs. Ces énoncés comprennent, notamment, des énoncés concernant le coût des sinistres, des sinistres liés aux catastrophes et des sinistres non liés aux catastrophes causés par des phénomènes météorologiques violents, les effets anticipés sur le ratio combiné, les effets anticipés par action et par secteur d'activité, les effets estimés de la réassurance et les effets anticipés de la réglementation fiscale fédérale et provinciale applicable et future. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération des lois en valeurs mobilières applicables du Canada.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur les estimations et hypothèses de la direction à la lumière de l'expérience et de la perception de la direction des tendances historiques, de la conjoncture actuelle et des développements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs que la direction estime appropriés dans les circonstances. De nombreux facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels, le rendement ou les réalisations de la société ou des événements à venir ou des faits nouveaux diffèrent de façon importante de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs. Dans le cas du coût estimatif des sinistres et des pertes, en raison de la nature préliminaire de l'information disponible pour la préparation d'estimations, les estimations futures et le coût réel des pertes et sinistres liés aux événements décrits ci-dessus pourraient être sensiblement

différents des estimations courantes.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué sont tous visés par les présentes mises en garde et les mises en garde figurant à la rubrique « Gestion des risques » de notre rapport de gestion de l'exercice 2018. Ces facteurs ne constituent pas une liste exhaustive des facteurs qui pourraient avoir une incidence sur la société. Ces facteurs devraient, toutefois, être examinés avec soin. Bien que les énoncés prospectifs soient basés, de l'avis de la direction, sur des hypothèses raisonnables, la société ne peut garantir aux investisseurs que les résultats réels seront en corrélation avec ces énoncés prospectifs. Les investisseurs devraient s'assurer que l'information qui précède est considérée avec soin lorsqu'ils se fient aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions. Les lecteurs ne devraient pas se fier outre mesure aux énoncés prospectifs déclarés dans le présent communiqué. La société n'a pas l'intention de mettre à jour ni de réviser les énoncés prospectifs, et ne s'engage pas à le faire, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, sauf dans la mesure exigée par la loi.

SOURCE Intact Corporation financière

Additional assets available online:  [Photos \(1\)](#)

<https://salledepresse.intactfc.com/2019-04-08-Intact-Corporation-financiere-annonce-lincidence-des-conditions-hivernales-rudes-sur-ses-operations-canadiennes-au-premier-trimestre-de-2019>